

DÉPARTEMENT  
**DU NORD**

ARRONDISSEMENT  
**DE DUNKERQUE**

COMMUNE  
**DE MERVILLE**

DATE DE CONVOCATION  
18 novembre 2020

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 27

Votants 28

OBJET :  
**14. LOGEMENT 9 RUE  
DE LA BLANCHISSERIE.  
CESSION  
COMMUNALE.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 07/12/2020

Reçu en préfecture le 07/12/2020

Affiché le

ID : 059-215904004-20201124-07122020014\_AK-DE

L'an deux mil-vingt, le vingt-quatre NOVEMBRE à di

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

**Étaient présents** : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – Mme BOUVET Margaret – M. MOUILLE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – M. COUSYN Sébastien – Mme CARLIER Nathalie – M. DECREUS Christophe – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – Mme CAPPELLE Christiane – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – Mme DI PENTA Anna – Mme DELANSAY Sylvie – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia  
Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

**EXCUSÉS** : M. BAUDRY José – M. SERE Soarey Idriss **donnant procurations respectives** à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – M. LAPIERRE Julien.

**DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération du 13 février 2020, la commune a fait l'acquisition du logement 9 rue de la Blanchisserie auprès de Logis des Flandres Intérieure et Maritime (Vilogia), pour un montant de 129 000 € hors frais de notaire, et dont l'objectif était de revendre ce bien à un particulier. La commune étant déjà propriétaire du terrain.

Le service des domaines a évalué l'ensemble (terrain + bâtiment) à 155 000 € (+/- 10%).

Monsieur et Madame HEQUET Geoffrey et Mathilde ont fait une proposition d'acquisition au prix de 145 000 € net vendeur de cette maison cadastrée C 1451 et 1453, d'une superficie de parcelles de 781 m<sup>2</sup>.

Un compromis de vente est en cours de formalisation, le temps pour les futurs acquéreurs de faire les démarches de crédit.

Pour l'acte notarié une servitude de passage du chemin d'accès vers la maison sera à prévoir au profit des acquéreurs. Cette voie d'accès est située en partie sur les parcelles C 1450 et 1452.

Sur proposition du Maire, le conseil municipal décide à l'unanimité des votes exprimés (1 abstention de Madame QUIQUE, l'élue étant « intéressée à l'affaire ») :

- d'autoriser la vente de ce bien au prix de 145 000 € à Monsieur et Madame HEQUET Geoffrey et Mathilde ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la cession de ce logement. Il est rappelé que les frais d'acte de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.